



# Kemperlé Activités Subaquatiques

Association Loi 1901  
Ecole de Plongée du Pays de QUIMPERLÉ  
Inscrit à la F.F.E.S.S.M. sous le n° 03.29.0181  
Agrément Ministère des Sports n° 29 S 1019  
4, Avenue Pasteur, 29300 QUIMPERLÉ

## Réunion Comité Directeur du 25 février 2019 Compte-rendu

Etaient présents :

Fabrice ALLAIN, Vincent BALOCHE, Hervé BOURHIS, Laurent BRIENS, Annie CAUFRIEZ, Stéphane HELAINE, Véronique LOLLICHON, Christian MAHO, Pascale MARTIN BOURHIS, Pascal PELLEN, Stéphane TRIHINE.

Absents excusés : Guillaume RUELLO

### Adhésions

A ce jour le club compte 121 adhérents répartis de la façon suivante :

- Plongée scaphandre : 54 adultes + 7 jeunes
- Apnée : 35
- Hockey : 15 adultes + 10 jeunes

La section plongée compte 11 adhérents de moins que la saison précédente.

3 plongeurs se sont inscrits cette année en section apnée.

19 plongeurs adhérents la saison passée ne se sont pas réinscrits. La plupart avait peu (ou pas) participé aux activités piscine et aux sorties, une dizaine d'adhérent n'ont pas réitéré leur inscription pour raison familiale, professionnelle ou personnelle. Ce nombre n'est qu'en partie compensé par les nouvelles inscriptions, deux nouvelles adhésions sont prévues.

### Finances

Bilan de la saison à ce jour : solde positif d'environ 18 000 €, montant des actifs 79 626,95 € (sont inclus les 8 000 € en réserve pour la réparation du compresseur Coltri).

### Formations

- PN1 : sur 11 inscrits au départ, 9 continuent leur formation dont 6 très assidus.  
1 abandon définitif pour manque de disponibilité, 1 report pour problème de santé.
- PN2 : 4 inscrits à ce jour, 2 autres inscriptions prévues.
- PN3 : 2 stagiaires inscrits.

Au total 18 personnes en formation cette année. Début de la formation N2 le 6 mars pour la pratique, le 7 pour la théorie.

## Apnée

Formation initiateur apnée : problème dans la préparation de la formation pour les 2 préparants initiateurs dû au manque d'assiduité de la part du tuteur – risque d'abandon.

4 apnéistes ont passé la théorie RIFAA pour la pratique de l'apnée en mer.

## Hockey

L'équipe jeune va participer au championnat de France mi-mars à Châteaubriant.

Transfert de licence pour une hockeyeuse afin qu'elle participe au championnat de France avec l'équipe de Quimper/Pontivy.

Résultats plutôt encourageants, Laurent contactera les journaux locaux afin de communiquer sur les résultats.

## Matériel / équipements

### ◆ Compresseur Coltri

Pour les réparations le choix se porte sur la Sté Atlantique Maintenance dont le devis est à peu près identique à celui de la Sté Atoc, mais qui propose d'effectuer les réparations sur place. Visite des prestataires au local le 4 mars pour vérifier les pièces à changer et d'en effectuer la commande.

Montant des interventions : 5 300 € pour les réparations, vérification de la rampe non chiffrée à ce jour soit une prévision de 7 000 € environ au total.

Le CD souhaite que le devis soit retourné signé afin d'officialiser l'accord du club et de bloquer le montant des travaux.

### ◆ TIV

Les journées TIV se sont déroulées les 15 et 16 février dans la bonne humeur avec une bonne équipe dynamique.

6 blocs du club doivent passer en réépreuve ainsi que 4 blocs personnels. Le choix du prestataire dépendra en partie de la durée des interventions pour ne pas contrecarrer les formations. Annie se charge d'appeler notamment la Sté Arimair et la Sté Extincteurs Nantais afin de connaître leurs tarifs et les délais qu'ils proposent.

### ◆ Achat matériel

Aucun retour à ce jour concernant la demande de devis pour les 3 détendeurs et le gilet, la sté sera relancée. Hervé se charge d'acheter une nouvelle bouée de signalisation.

### ◆ EPI

Marquage des masques prévu pour fin juin 2019 dernier délai.

### ◆ Local

Quelques travaux électriques ont été effectués dans le coin TIV.

La ville de Quimperlé souhaite l'arrêt des interventions et va demander un devis pour remettre l'installation aux normes notamment en ce qui concerne le tableau général.

Stéphane T. se propose de passer aux services techniques pour faire un point sur les travaux à effectuer.

## ◆ Bateau(x)

- Gwennili :

Travaux à prévoir : planche à changer ou à renforcer à l'avant du bateau (à voir par Stéphane T.), nettoyage, antifouling, pompe de cale à revoir, révision moteur...

Journées « chantier bateau » : le samedi 23 mars pour le nettoyage, le samedi 6 avril pour l'antifouling.

Fabrice se charge d'organiser la remise à l'eau du bateau. 1<sup>ère</sup> plongée bateau prévue le 13 avril, mise à l'eau souhaitable le 8, visite sécurité à faire entre le 9 et le 12.

- Projet nouveau bateau :

Une offre d'achat a été faite en février par le club pour un bateau d'occasion dans le cadre d'une vente à l'amiable suite à une liquidation judiciaire. Notre proposition n'ayant pas été retenue, le projet d'acquisition est relancé.

Le club devra prendre en compte l'augmentation de frais annexes.

- Assurance bateau : 639 € de cotisation annuelle pour le Gwennili, selon la valeur d'achat du bateau l'assurance peut considérablement augmenter (jusqu'à 5 500 € par an à taux plein, à confirmer – Vincent B<sup>a</sup> propose d'effectuer une étude).

- Frais de francisation : actuellement 84 €, pour un bateau de 10 m la taxe serait de 368 € par an.

Cependant une demande d'exonération est possible dès maintenant dans la mesure où le club fonctionne uniquement dans le cadre des formations et des sorties. Un courrier joint aux statuts, attestation d'affiliation fédérale et attestation Association loi 1901 devra être adressée avant le 1<sup>er</sup> avril au bureau des douanes maritimes.

## Organisation saison printemps / été

### ◆ Planning été

- Réservation du Gwennili :
  - Le samedi 4 mai par le Codep 29 dans le cadre des formations N4.
  - Le WE des 11 et 12 mai pour un club nantais (une quinzaine de plongeurs prévus).
- Baptêmes :
  - Beg-Porz : 3 séances de 2 jours, 15/16 et 29/30 juillet, 12/13 août. Pas de randonnée palmée cette année.
  - Baptêmes à Doëlan : toutes les dates proposées par le club ont été acceptées par la mairie de Clohars.  
Baptêmes ouverts au public : le dimanche après-midi afin de ne pas troubler les sorties plongée du matin, les 14 et 21 juillet / 4, 15 et 18 août.  
Baptêmes ouverts aux associations jeunes : en semaine, les 12 et 24 juillet / 26 et 27 août.
  - Demande du camping des Embruns pour une séance de baptêmes par semaine en juillet et août, planifiées les 9, 18 et 23 juillet / 1, 6, 14, 20 et 29 août, organisées par Hervé en matinée.
- Le planning des sorties plongées reste à faire.  
Une relance sera faite auprès des encadrants et pilotes pour connaître leurs disponibilités.  
Idéalement le CD souhaiterait que soient organisées deux sorties le WE (samedi apm et dimanche matin) et une en semaine vers 18h.
- Tarifs des sorties identiques à la saison précédente. Pour rappel :
  - Prestations baptêmes : 25 € le baptême, 15 € pour les « associations jeunes » des communes.
  - Plongées du bord : gratuites pour les adhérents du club, 10 € pour les plongeurs extérieurs.
  - Sorties bateau : 15 € la plongée pour les adhérents plongeurs scaphandre,  
25 € pour les adhérents des autres sections et les plongeurs extérieurs.
  - Cartes forfaits pour les plongeurs bouteille : 75 € la carte individuelle 6 plongées,  
100 € la carte familiale 10 plongées,  
120 € la carte plongées illimitées.

Faut-il prévoir un tarif dégressif pour les encadrants/DP/pilotes afin de motiver les bonnes volontés ?  
Question reportée à la prochaine réunion

## Animations

- Sorties WE :
  - Sorties aux Glénans : les 4/5 mai, sortie chasse entre apnéistes et hockeyeurs. Hervé propose de réitérer une réservation au « Sextant » les 6/7 juillet, ouverte aux 3 sections (12 plongeurs maximum – blocs à prévoir). Laurent se renseignera pour une pré-réservation.
- La galette des rois du 26 janvier a été organisée cette année après la séance piscine dans la salle de l'Aquapaq de Quimperlé. Davantage de participants que les années précédentes, environ 25 personnes présentes (ce qui reste peu au regard du nombre d'adhérents).
- Repas club : le samedi 18 mai.  
Le CD souhaite repartir sur la même organisation que la saison dernière, à savoir un repas « araignées » pêchées par les chasseurs du club.
- Soirée Aquazen à l'Aquapaq de Quimperlé le vendredi 22/03 à partir de 18h30. Au programme : Ateliers « détente », massages, aqua-stretching... et concernant le club, ateliers apnée et baptêmes de plongée. Comme d'habitude un appel aux bonnes volontés sera passé sur le blog pour l'encadrement des séances.

## Informations diverses

- Séance(s) révision « intervention sur accident de plongée » proposée(s) par annie, en piscine, de préférence lors des créneaux du samedi. Dates à déterminer, le nombre de séances sera défini en fonction des inscriptions.
- Base nautique communautaire du Pouldu : le projet est lancé et devrait être finalisé pour 2020, le but étant de centraliser les activités nautiques des communes, reste à en connaître le fonctionnement, les activités proposées et l'impact éventuel (ou les demandes) pour le club.
- Compresseur Nitrox : compresseur peu voire pas utilisé, faut-il le vendre ou le conserver ?  
Un avantage pour certains, inintéressant pour d'autre au vu des 4 ou 5 plongeurs qui l'ont utilisé jusqu'à présent. Question repoussée à une date ultérieure.  
La mise en service du compresseur nécessite un entretien préalable (filtre à changer quel que soit la décision, coût environ 500 €) et des gonfleurs Nitrox confirmés volontaires faute de tampon.  
Décision à prendre après les sorties de l'été.
- Formation « gonflage Coltri » pour les personnes intéressées et révision pour les gonfleurs : à programmer avant la saison, la date sera déterminée après la réparation du compresseur et la liste des gonfleurs tenue à jour. Ne seront habilités à gonfler que les personnes présentes à la séance formation/révision.
- AG nationale de la FFESSM à Brest les 30 et 31 mars prochain.  
Tous les adhérents ont reçu un mail du Codep 29 faisant appel aux bénévoles pour participer à l'organisation, un rappel sera diffusé sur le blog.

Prochaine réunion du Comité Directeur le lundi **8/04/2019**, rendez-vous au local du Belair à 20h pour un début de séance à 20h15.

Le Président



La secrétaire

